

LE CONSTITUTIONNEL

PRIX D'ABONNEMENT.
VARIABLES **PAYABLE D'AVANCE.**
 Edition Semi-Quotidienne, 12 mois..... \$3 00
 Edition Hebdomadaire, 12 mois..... 0 50
 Pour les Etats-Unis
 Edition Semi-Quotidienne, 12 mois..... 4 00
 Edition Hebdomadaire, 12 mois..... 2 00
 Les frais de port pour le Canada payés par l'éditeur.
 Il sera chargé 50 centimes de surplus par année à ceux qui ne paieront pas d'avance.
 Ceux qui veulent discontinuer, doivent en donner avis au moins un mois avant l'expiration du terme de leur abonnement, qui ne sera pas moindre de six mois pour l'Édition Semi-Quotidienne et de 12 mois pour l'Édition Hebdomadaire, les arrérages acquittés.

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Propriétaire

ANNONCES.

Par ligne
 Edition Semi-Quotidienne, première insertion, Brevière..... \$0 1
 De insertions subséquentes..... 0 0
 Une colonne pour 12 mois..... 15 00
 Do 6 mois..... 8 00
 Do 3 mois..... 4 00
 Edition Hebdomadaire, à forfait, 12 mois..... 15 00
 Toutes annonces sans condition, et non payées jusqu'à contre ordre à 10 et 5 cts. la ligne. Tout ordre pour discontinuer une annonce, doit être par écrit.
 Toutes correspondances, etc., doivent être adressées au propriétaire du Constitutionnel, aux adresses et munies d'une signature responsable.
 Nos. 6 & 8 RUE CRAIG

Feuilleton du "Constitutionnel"

122

LES MISÉRABLES DE LONDRES

DEUXIÈME PARTIE

XVII

LE MARCHÉ DE LONDRES.

—Eh ! eh ! dit-il d'une voix dans l'expression de laquelle il y avait une pointe d'enjouement, il paraît que le pays est mal habité par ici... mais tant pis pour ceux qui s'y frotteront, car ils trouveront à qui répondre !...
 Et tirant un pistolet de sa ceinture, il marcha droit aux deux bandits, qui de leur côté, ne savaient quelle contenance faire.
 —Eh bien ! eh bien ! on s'est donc endormi, continua l'homme au pistolet, vous verrez qu'il faudra qu'on les tue pour les réveiller.
 Et comme il allait exécuter ses menaces, Paddy s'élança au devant de son arme, et la détournait avec vivacité.

—Nous ne sommes pas des voleurs, Votre Honneur, dit-il d'un ton humble et dolent, mais vous voyez devant vous un pauvre enfant qui reconduit son père aveugle à son domicile.

L'inconnu ne répondit pas. Mais il s'était baissé, sans quitter son arme vers celui qui lui parlait, et presque aussitôt deux cris partirent.

—Paddy, fit l'inconnu avec stupéfaction, contre-maître de M. Styler ! s'écria l'enfant à son tour.

C'était Paul, en effet, qu'ils venaient de rencontrer, et sa vue suffit à rassurer l'enfant sur l'issue de cet incident.

XVIII

LE MARCHÉ DE LONDRES. (Suite.)

Le contre-maître se prit à rire.

—Un pauvre enfant qui, reconduit son père aveugle !... répétait-il. Eh bien, je la retiens, celle-là.

—Vous ne me croyez pas ? —insistait Paddy.

—Que faisais-tu ici, à cette heure, petit malheureux ?

—Mais...
 —Tu attendais peut-être l'omnibus ?

—C'est cela !
 —Oh ! je la connais aussi celle-là... Mais réponds-tu à des projets... et ton compagnon, qui est-il ?

Falkand s'était approché, et la lueur d'un bec de gaz l'éclairant en plein corps, Paul ne tarda pas à le reconnaître.

—Diable ! dit-il, en fronçant le sourcil et en se tenant sur la défensive, ceci se complique...

—Je suis poursuivi... répondit Falkand.

—Je le crois bien !
 —Mais vous ne nous trahirez pas ? ajouta Paddy.

Paul haussa les épaules.

—Allons donc, répondit-il... avec une pointe de fierté, quoique ce soit sans doute le devoir d'un honnête homme d'arrêter un coquin partout où il se trouve, j'aime mieux laisser cette besogne à ceux qui sont payés pour la faire, mais j'espère, cependant, que vous n'êtes pas venu ici avec de mauvais desseins ?

—Eh ! quels desseins pourrions-nous avoir à cette heure ?... objecta Falkand.

—Dame !... reparti le contre-maître je sors de chez un homme qui tout à l'heure encore me parlait de vous.

—De moi ?...
 —Il s'intéresse à votre sort.

—Mais le nom de cet homme.

—Je ne l'ai jamais appelé que le Nabab.

—Il est à Londres !
 —Depuis hier.

—Et il vous a parlé de moi ?
 —Il y a une heure...

Falkand étendit vivement sa main vers le contre-maître.

—Ah ! un mot, monsieur ! dit-il d'un ton de prière ; dans la situation où je suis, et pour des intérêts très-graves, il est important que je voie cet homme aujourd'hui même.

—Je ne pense pas qu'il veuille vous recevoir.

—Mais il ne s'agit pas de moi !
 —Et de qui donc ?

—D'une personne au nom de laquelle il oubliera, j'en suis sûr, tous ses ressentiments.

—Et quel est cette personne ?
 —M. Styler.

Paul fit un mouvement.

—C'est singulier... dit-il, comme se parlant à lui-même.

—Quoi donc ? demanda Falkand.

—Le Nabab m'a parlé également de M. Styler...

—Vous le voyez... Mais il ignore bien des choses encore.

—Lesquelles ?
 —M. Styler est ruiné.

—Il le sait.

—S'il n'a pas, avant la fin de ce mois, une somme considérable à sa disposition, il est perdu, déshonoré.

—Il me l'a dit.

—Et dans cette situation, lui qui est riche, lui qui revient de l'Inde avec une fortune princière...

—Je suis chargé de sa part, répondit-il, d'offrir à M. Styler une somme de près d'un million.

—Est-ce possible ?
 —J'ai cette somme sur moi.

—Et vous allez la lui remettre ?
 —Dans quelques heures, elle sera entre ses mains.

Falkand garda le silence. Il était violemment ému, et comprimait sa poitrine qui battait avec force.

—Lui ! toujours lui ! balbutia-t-il, en proie à une agitation fébrile.

Paul le regardait avec curiosité, et ne savait plus quel nom donner au sentiment étrange qui s'était emparé de lui...

Il n'était pas d'ailleurs dégoûté de toute appréhension... Gagné par le ton sévère de cet homme, il s'était peut-être laissé entraîner trop loin sur la pente des confidences, et il se sentait un peu déçu de ne voir qu'il venait de faire n'était pas sans danger.

A ce moment, Falkand secoua la tête comme pour chasser les pensées importunes qui l'assiégeaient, et son regard s'arrêta vif et clair sur le jeune homme.

—Monsieur, lui dit-il alors, d'une voix ferme, il y a loin d'ici chez M. Styler, et la somme dont vous êtes porteur est considérable...

—Oh ! je ne crains rien... répondit Paul, en qui ces paroles réveillaient ses appréhensions.

—Vous pouvez être attaqué cependant.

—Je suis armé.

—Mais... au milieu des quartiers déserts que vous avez à traverser, il est peut-être imprudent de vous aventurer seul...

—Nul que vous ne sait que je porte une somme aussi importante.

—Et moi, monsieur, je tiens à ce que cette somme parvienne saine et sauve à M. Styler.

—Eh bien ?
 —Eh bien... J'ai une proposition à vous faire.

—Parlez ?

—Je connais les misérables qui, à Londres, vivent du vol et du crime.

—On me l'a dit.

—Si l'on voit que je vous accompagne, on n'osera pas vous attaquer.

—Et vous proposez de m'accompagner ?...

—Comprenez-vous ma position ? Paul partit d'un éclat de rire, et serra le manche de son pistolet.

—Je la comprends si bien, répondit-il, que je la trouve mauvaise.

—Vous refusez ?

—Et sans vous remercier.

—Mais cette somme ?

—C'est une somme m'est confiée, monsieur, et soyez tranquille, il faudra que l'on me tue, avant de me l'arracher...

Falkand fit un geste de profond désespoir.

—C'est juste... dit-il... avec amertume... et vous avez raison... on ne peut pas croire à la sincérité d'un homme qui s'est fait un aussi triste notoriété que la mienne... Mais, n'importe ! monsieur, et permettez-moi d'insister...

—Encore ?...
 —Ce n'est plus de moi qu'il s'agit.
 —De qui donc ?
 —De Paddy.
 —L'enfant ?

ARRESTATION D'UN MEURTRIER.

—Le sergent N. A. Simonds, de Boston est arrivé lundi matin à Montréal à la recherche d'un meurtrier du nom de James Nicholson.

Le détective Robison se mit à la recherche du coupable et se rendit dans une buvette de la rue Wellington où il espérait trouver le coupable qu'il cherchait.

Il rencontra en effet un homme qui répondait au signalement qu'on lui avait donné du meurtrier. Ayant interrogé M. Cook le propriétaire de la buvette sur la présence de cet homme en cet endroit, le détective ne put avoir d'informations.

Il se rendit alors à la station et muni de l'autorité nécessaire il retourna en compagnie du détective Cullen pour arrêter Cook et ses deux complices.

Sur leurs informations les agents de police retournèrent sur la rue Wellington.

Ils firent la rencontre de l'individu qu'avait déjà rencontré Robison, il était en compagnie de deux autres individus.

S'apercevant que les détectives les examinaient des pieds à la tête, ils prirent la fuite suivis des agents de police.

Cullen arrêta un des fugitifs au coin des rues Nazareth et D'Almeida. Il fut reconnu par Simonds, comme étant Nicholson.

Arrivé à la station Centrale, le prisonnier a avoué sa culpabilité, et il va partir pour Boston, lorsque les procédés contre lui pour son extradition seront terminés.

Nicholson est accusé d'avoir le 22 avril dernier, à Boston, tué sa femme en lui déchargeant une arme à feu dans la tête.

Le coupable avait pu s'échapper au milieu de l'excitation qu'avait produite en cette ville.

Nous avons pu nous procurer du sergent Simonds, qui est venu à sa recherche, quelques détails au sujet des circonstances du meurtre en question. Nicholson est marié depuis deux ans avec une jeune femme qui avait 24 ans environ lors de son décès.

Nicholson, jaloux de sa nature, devenait furieux lorsqu'il prenait de la boisson le 22 avril dernier il entra chez lui, à midi ; il était enivré. Sa jeune femme était dans la cuisine à lui préparer son dîner ; le misérable menaça tout d'abord vers elle et l'accabla de reproches, lorsque, tirant tout à coup un revolver de dessous ses vêtements il fit feu une première fois sur sa femme ; la balle atteignit au bras gauche, dévint et alla se loger dans le poignet du même côté ; il fit feu de nouveau, et cette fois il frappa sa victime au cœur.

Il était midi et demi lorsqu'on vit cette scène horrible ; les cris de la femme, la détonation de l'arme réveillèrent une foule immense autour de la maison. Mais Nicholson réussit à se déguiser, perça la foule et disparut. La police de Boston fut avertie, mais ne réussit pas à s'isoler son homme.

Il y a dix sept semaines que le crime a été commis, et après ce laps de temps, à trois cents milles de l'endroit où le crime a été commis, après deux heures d'avis donné à la police, le coupable est arrêté et mis en lieu sûr.

Nicholson a comparu en cour de police mercredi matin et, a consenti à retourner à Boston sans avoir à passer par la procédure assez longue de l'extradition.

ZOEL GUILLEMETTE
 TAILLEUR A LA MODE
 165 RUE NOTRE-DAME 158
 (En haut du magasin de M. Lucien Lajoie)
 TROIS-RIVIERES.

Modes Françaises et Modes Anglaises

Tout en remerciant le public en générale pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, il invite respectueusement sa nombreuse clientèle à lui continuer son encouragement, ayant l'expérience voulue pour lui faire les plus belles, encore mieux qu'il par le passé

ON DEMANDE
 Immédiatement à ce bureau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.
 "En 1857 j'ai pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. J'étais condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE d'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL, j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."
 HORACE FAIRBROTHER.
 Rockingham, Vt., 16 juillet, 1882.

Group—Écoutez une Mère.
 "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE d'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes la faible dose, souvent répétée, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cheri. Jugez de ma gratitude ! A vous sincèrement,
 Mrs. EMMA GEDNEY.
 159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.
 "Je souffrais depuis huit ans des Bronchites ; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE d'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri."
 JOSEPH WALDEN.
 Byalla, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE d'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR
Dr. J. O. Ayer & Co., Lowell, Mass.
 Vendu par tous les droguistes.

Commission du Havre des Trois-Rivieres

AVIS PUBLIC

Soumissions pour l'émission de débentures de la Commission du Havre des Trois-Rivieres pour la continuation des travaux autorisés par le Département des Travaux Publics Ottawa.

Des soumissions seront reçues au Bureau du soussigné jusqu'à quatre heures P. M. Samedi le 7 JUILLET prochain, pour l'achat de tout ou partie de

\$25,000

débentures de la Commission du Havre des Trois-Rivieres.

Ces débentures portent intérêt de 6 o/o, payable tous les six mois, les premiers jours de janvier et de juillet, sont rachetables le premier janvier 1903.

Elles sont de cent et de cinq cents piastres chacune.

GEORGES BALCAN,
 Secrétaire-Trésorier.
 Bureau de la Commission du Havre, Trois-Rivieres, le 21 mai 1884.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à LUNDI, le 23e jour de Juin prochain, inclusivement des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Bureau de Poste, etc., Sorol Québec," pour la construction d'un

BUREAU DE POSTE, Etc.,
 A SOREL, P. Q.

On pourra voir les plans et le devis au Ministère des Travaux Publics Ottawa, et au Bureau de la Douane, Sorel, à commencer de LUNDI, le 2e jour de Juin prochain.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés, fournis par le Ministère. On devra envoyer avec la soumission un chèque au Banque acceptée, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
 F. H. ENNIS,
 Secrétaire

Ministère des Travaux Publics,
 Ottawa, 14 Mai 1884.



FAISONS POURQUOI

Ceux qui le peuvent achètent et vendent
 Le "Wanzer machine."

Raison de M. A. Adams.
 "C'est qu'elle marche plus légèrement qu'aucune autre sur le métier—un grand point."

Raison de B. F. X. Bellocville.
 "C'est qu'elle fait moins de bruit qu'aucune autre que je connaisse."

Raison de G. Notaire Camirand.
 "C'est qu'elle est la plus belle machine que j'aie vue et la plus aisée à conduire."

Raison de D. S. L. Denoncourt.
 "C'est qu'elle fait toutes les avantures les autres machines modernes de première classe et n'offre aucun défaut."

Raison de E. Dam, Usurine Trois-Rivieres.
 "C'est qu'elle est si facile à contrôler, qu'un enfant même peut la faire fonctionner."

Raison de F. P. Filteault.
 "C'est qu'elle offre toutes les meilleures conditions pour l'usage et la vente c'est préférable à tout autre."

Raison de G. Jos. Gailloux.
 "C'est qu'elle pique d'une manière admirable depuis le gaze, jusqu'au cuir et coud parfaitement."

Raison de H. Notaire Hubert.
 "C'est qu'elle est faite par une compagnie qui possède le contrôle de sa propre manufacture, et qui fabrique des machines à coudre depuis vingt-cinq ans et a toujours produits des objets de première qualité."

Raison de L. C. M. Mison.
 "C'est qu'elle est garantie comme la plus forte et la meilleure en ce genre."

Raison de M. F. X. Nibert.
 "C'est qu'elle coud plus vite que les autres machines travaillant dans le même genre."

Raison de O. A. Olivier.
 "C'est qu'elle est si simple en même temps si solide qu'elle est capable de faire les ouvrages les plus délicats et les plus forts sur ordre et très aisément."

Raison de O. S. Raison.
 "C'est qu'elle enfille elle-même le fil, par le seul moyen du trou de l'aiguille."

Raison de P. Sours Providence.
 "C'est qu'elle a un moyen propre d'assujettir l'aiguille dans l'endroit voulu."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle travaille aussi aisément dans les gros draps et le cuir, que dans les étoffes délicates et cela, de la manière la plus parfaite."

Raison de M. O. S. Raison.
 "C'est qu'elle est si simple en même temps si solide qu'elle est capable de faire les ouvrages les plus délicats et les plus forts sur ordre et très aisément."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle enfille elle-même le fil, par le seul moyen du trou de l'aiguille."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle a un moyen propre d'assujettir l'aiguille dans l'endroit voulu."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle travaille aussi aisément dans les gros draps et le cuir, que dans les étoffes délicates et cela, de la manière la plus parfaite."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle est si simple en même temps si solide qu'elle est capable de faire les ouvrages les plus délicats et les plus forts sur ordre et très aisément."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle enfille elle-même le fil, par le seul moyen du trou de l'aiguille."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle a un moyen propre d'assujettir l'aiguille dans l'endroit voulu."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle travaille aussi aisément dans les gros draps et le cuir, que dans les étoffes délicates et cela, de la manière la plus parfaite."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle est si simple en même temps si solide qu'elle est capable de faire les ouvrages les plus délicats et les plus forts sur ordre et très aisément."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle enfille elle-même le fil, par le seul moyen du trou de l'aiguille."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle a un moyen propre d'assujettir l'aiguille dans l'endroit voulu."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle travaille aussi aisément dans les gros draps et le cuir, que dans les étoffes délicates et cela, de la manière la plus parfaite."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle est si simple en même temps si solide qu'elle est capable de faire les ouvrages les plus délicats et les plus forts sur ordre et très aisément."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle enfille elle-même le fil, par le seul moyen du trou de l'aiguille."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle a un moyen propre d'assujettir l'aiguille dans l'endroit voulu."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle travaille aussi aisément dans les gros draps et le cuir, que dans les étoffes délicates et cela, de la manière la plus parfaite."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle est si simple en même temps si solide qu'elle est capable de faire les ouvrages les plus délicats et les plus forts sur ordre et très aisément."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle enfille elle-même le fil, par le seul moyen du trou de l'aiguille."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle a un moyen propre d'assujettir l'aiguille dans l'endroit voulu."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle travaille aussi aisément dans les gros draps et le cuir, que dans les étoffes délicates et cela, de la manière la plus parfaite."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle est si simple en même temps si solide qu'elle est capable de faire les ouvrages les plus délicats et les plus forts sur ordre et très aisément."

Raison de M. R. S. Raison.
 "C'est qu'elle enfille elle-même le fil, par le seul moyen du trou de l'aiguille."

A VENDRE

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIÈRES, 20 JUIN 1884

La crise financière.

Une certaine presse, dit *Le Monde*, qui s'obstine à dire que la politique de protection est ruineuse, se lamente depuis au-delà de cinq ans sur notre situation commerciale. Elle ne se lasse pas d'affirmer que nous traversons une crise qui n'affecte pas les autres pays.

Néanmoins, les faits nous démontrent que l'état des affaires ne souffre pas autant qu'aux États-Unis et dans les contrées européennes. On ne peut pas dire que la situation commerciale est bien florissante au Canada, mais elle n'a rien d'alarmant non plus. Il y a eu une légère dépression cette année, mais les affaires ne se sont pas beaucoup améliorées depuis cinq ans. Le commerce est assez sûr, les manufactures sont en pleine opération et les ouvriers ont de l'ouvrage et notre industrie s'est considérablement développée. Les produits agricoles ont beaucoup plus de valeur qu'il y a dix ans. Les beurres et les fromageries introduites dans les campagnes sont un encouragement pour l'industrie agricole et une source de revenus importante pour les cultivateurs.

De sorte que la situation n'est pas de nature à inspirer de graves inquiétudes au sujet du commerce et de la prospérité générale du pays.

La crise financière sévit avec beaucoup plus de vigueur qu'ici aux États-Unis, en Angleterre, en France et en Allemagne. La situation de ces pays est bien plus critique que la nôtre.

Nous sommes loin d'être exposés aux fluctuations qui ont affecté le commerce et l'industrie aux États-Unis. Un grand nombre de manufactures américaines a été fermé tout le printemps. Les salaires des ouvriers ont subi une réduction alarmante. Les villes manufacturières ont été témoins de grèves qui ont duré plusieurs mois.

Les faillites gigantesques survenues dans le haut commerce à New-York ont ruiné une foule de petits commerçants et causé une dépression sensible dans les affaires.

Ces faits isolés ne sont qu'une conséquence de l'état générale des affaires. Les Américains ont senti le besoin d'améliorer la situation au moyen de traités de commerce avec les autres pays, afin d'ouvrir de nouveaux débouchés à l'excédant de leurs productions.

Ils ont conclu un traité avec la Corée et dernièrement encore ils négociaient des relations commerciales avec le Mexique. A l'heure qu'il est ils jettent les yeux sur le Canada et ils ont envoyé un ballon d'essai pour nous proposer un traité de réciprocité qui ne serait rien moins que l'union commerciale du Canada avec les États-Unis. Cependant ce sont eux qui, dans un temps de prospérité, ont demandé l'abrogation du traité de 1854. La situation actuelle leur a fait songer à adopter des moyens nouveaux qu'ils paraissent dédaigner dans des temps meilleurs.

En France la crise financière existe depuis plusieurs années et est loin d'être déterminée. Les manufactures ont suspendu leurs opérations, le salaire des ouvriers a été diminué et comme conséquence, des grèves ont agité le pays, troublé la paix et menacé l'ordre public d'une manière très grave. Dans plusieurs villes manufacturières, les grévistes armés de la dynamite ont répandu la terreur et on a craint une révolution sociale qui menaçait la sécurité des citoyens.

L'industrie agricole a souffert en France peut-être plus que dans n'importe quel pays. Les cultivateurs, à force d'adresser des pétitions au gouvernement, ont obtenu de faire imposer des droits plus élevés sur les produits étrangers qui leur faisaient une concurrence ruineuse.

Quant à l'Angleterre et à l'Allemagne, pays qui ont adopté le li-

bre-échange, ils sont dans un état beaucoup plus précaire que le nôtre. Nous donnerons l'opinion d'un journal français qui retrace avec exactitude la situation commerciale et industrielle de ces deux pays : "En Angleterre, la marche des affaires est presque suspendue, toutes les branches de l'industrie languissent, 30 à 40,000 ouvriers constructeurs de navires des chantiers de North et South-shield et du Sunderland chôment. Les usines se ferment les unes après les autres, et celles qui travaillent réduisent les heures du travail et les salaires.

"Dans le Sunderland, les ouvriers des ateliers de construction de machines sont en grève depuis six mois.

"A Nottingham les filateurs sont sans ouvrage ; à Newport, et à Preston, ces sont les maçons ; à Londres, les cordonniers ; à Kidderminster, les ouvriers des fabriques de tapis. Comme la consommation du charbon s'est ralentie, on n'occupe qu'un nombre limité d'ouvriers dans les mines.

"Et ce qui est fâcheux, c'est que les commandes du printemps sur lesquelles on comptait, n'arrivent pas.

"En Allemagne, il y a dans maintes villes industrielles, des grèves et le chômage ; les ouvriers en meubles sont encore en grève et après plusieurs semaines de lutte, des concessions ont dû être faites, 315 ateliers, avec 2,800 ouvriers ont repris le travail, mais 200, avec 1,400 ouvriers, persistent à chômer. De nouveaux excès se sont produits à propos de la grève des ouvriers, des ateliers de machines à coudre. Des colonies d'ouvriers en grève se sont rencontrées avec les ouvriers qui ont repris le travail, les uns et les autres étaient armés de barres d'acier ; on s'est battu dans toutes les règles. Beaucoup de blessés et d'individus arrêtés.

Comme on le voit, nous ressentons bien faiblement ici les effets de la crise qui sévit dans les autres pays. Si nous ne pouvons pas espérer une ère de prospérité comme nous le désirerions, nous n'avons pas non plus à redouter une dépression qui puisse nous être fatale. Bien des pays seraient contents d'une situation commerciale aussi satisfaisante que la nôtre.

Le 250ième.

Plus que jamais on s'occupe des grandes fêtes qui auront lieu les 24, 4 et 5 juillet prochain.

Tous les comités sont activement à l'œuvre et ça progresse rapidement.

On comprend maintenant que le succès de la chose est assuré et l'encouragement est général, le zèle est partout, l'entente règne, enfin, l'organisation immense qu'il y avait à faire est complétée grâce à l'enthousiasme général et aux généreuses souscriptions des citoyens des Trois-Rivières.

A l'assemblée de lundi soir on a préparé le programme officiel de ces jours de fêtes et nous le présentons à nos lecteurs tel qu'il nous a été transmis par M. le Secrétaire du 250ième. On verra que rien n'a été négligé pour donner à ces jours de réjouissance tout l'attrait possible, attrait qui ne manquera pas d'attirer foule nombreuse d'étrangers en notre ville durant ces jours.

Voici le programme :

Célébration du 250ième anniversaire de la fondation de la Ville de Trois-Rivières.

PROGRAMME OFFICIEL.

Premier Jour.

Jeu, 3 juillet 84.

10. A. M.—Courses en chaloupes.

1. P. M.—Courses de chevaux.

8. P. M.—Grande Procession aux flambeaux.

Deuxième Jour.

Fête Civile Vendredi, 4 juillet 84.

5. A. M.—21 coups de canon et Carillon.

8. A. M.—Grand Messe Solennelle célébrée à la Cathédrale. Sermon de circonstance par Sa Grandeur Mgr Ls. F. Laflèche. Le chant sera rendu par les différents chœurs de la ville, accompagné par plusieurs corps de musique.

Midi—Salut Royal de 101 coups de canon et Carillon.

1. P. M.—Pique-nique.

2. P. M.—Jeu et amusements divers.

Partie de crosse, partie de cricket par les clubs de Montréal et Québec.

Grande Cérémonie Religieuse et Civile.

4. P. M.—Baptême de l'Avenue Lavolette et pose de la 1ère pierre Lavolette. Discours par Mgr Laflèche.

7. P. M.—21 Coups de canon et Carillon.

8. P. M.—Grande illumination générale et feu d'artifice par toute la ville avec arches et tableaux.

Musique dans les différents carrés publics.

Troisième Jour.

Samedi, 5 juillet 84.

10. A. M.—Partie de cricket par des clubs étrangers et Lawn Tennis.

Midi.—Courses de chevaux sur l'hippodrome G. Caron.

4. P. M.—Ascension de 3 ballons de 40, 30 et 20 pieds de hauteur et Feu Japonais lancé.

Impossible de ne pas féliciter les auteurs de ce beau programme.

INFORMATIONS.

L'adversaire de M. Archambault dans Vaudreuil, sera un M. Lapointe. M. Robert Harwood, qui avait combattu M. Archambault dans les deux dernières élections, se rallie cordialement à celui-ci et lui donnera son appui sur le principe qu'il est maintenant convaincu de la sincérité de sa conversion politique.

"Il faudrait ériger cette clique de la Patrie, si l'on veut faire quelque chose." —Honoré Mercier, 8 février 1883.

Les trains à passagers voyagent maintenant sur le chemin de fer du Pacifique entre Port Arthur et Nipigon, au nord du lac Supérieur.

La Cour Suprême siégera le 23 courant pour prononcer quelques jugements et le 26 pour entendre les plaidoyers concernant la validité de l'acte des licences, 1883.

Ottawa entend célébrer dignement cette année, la fête de la Confédération. Au nombre des circonstances, on en compte quatre choisies aux États-Unis.

L'hon. M. Ross n'ira pas en Europe, ainsi qu'on l'avait annoncé. Il doit aller passer quelques semaines à l'île du Prince-Edouard, pour y chercher repos et santé.

—Les libéraux des cantons de l'Est organisent une grande démonstration politique qui aura lieu le 20 de ce mois. Messieurs Blake et Laurier seront les principaux orateurs.

Nouvelles diverses.—Il paraît que R. P. Bouchard a recueilli dans ses courses à travers la province pour les missions de l'Afrique centrale, des souscriptions qui forment un montant total de \$20,000.

On annonce la mort du Père Giroux, O.M.I., arrivée à Rome. Ce jeune prêtre avait été merveilleusement doué de la providence. Il était d'un caractère doux et d'une piété exemplaire. Il avait fait ses études au Canada et était allé les compléter à Rome.

Hier, était le deux cent quatre vingt quatrième anniversaire de l'arrivée de Mgr Laval, à Québec.

La nomination pour l'élection d'un député au fédéral dans le comté de Mégantic, aura lieu le 3 juillet et la votation le 10.

Le gouvernement fédéral fait construire, en ce moment, à la Malbaie, un abri qui devra couvrir toute la partie du quai avoisinant la débarcadère.

Les arbitres de la Puissance rendront jugement bientôt dans la cause de M. Guillaume Charland de Lauzon, Lévis, qui réclame \$3,000 de dommages pour le passage du chemin de fer Intercolonial, dans son chantier. La cause a été prise en délibéré.

Nous regrettons d'apprendre la mort arrivée, dimanche, de madame Living-ton, femme de l'éditeur du *Herald*, de Montréal. Nous offrons nos condoléances à la famille.

—La cérémonie de la pose de la première pierre des édifices de la nouvelle assemblée législative de Québec a eu lieu mercredi après-midi, à trois heures, en présence du lieutenant-gouverneur et des ministres.

Une gelée blanche, dans la nuit de dimanche, a complètement détruit les pommes de terre et tous les légumes dans une section de Long Island, États-Unis. Les dommages sont incalculables.

L'île d'Anticosti a été vendue, hier, à la Malbaie, et adjugée à M. Stokwell, pour le prix de \$101,000.

Les deux prix donnés par le gouverneur-général, au dernier concours des élèves en droit de l'Université Laval, ont été gagnés par MM. Teller et Dorion. M. Teller a gagné la médaille d'or et M. Dorion la médaille d'argent.

Il était rumeur, ces jours derniers, que des négociations se poursuivaient entre la compagnie du Pacifique et celle du Saint-Laurent, et que la première avait offert de nolisier les vapeurs de la compagnie du Saint-Laurent, qui, parait-il, n'a pas l'intention de nolisier, mais de vendre ses bateaux. Les choses en sont là.

Voici les noms des personnes qui ont consenti jusqu'à ce jour à porter la parole au banquet de la St. Jean-Baptiste de Montréal :

La santé du Canada sera proposée par M. Uldéric Ouimet, M. P. ; y répondront Sir Hector Langevin et l'honorable M. Laurier.

Au clergé, par l'hon. Gédéon Ouimet ; réponses par MM. les abbés Sentennes et Dauray.

Le jour que nous célébrons, par l'hon. T. J. J. Loranger ; réponses par l'hon. M. Chapleau et l'hon. juge Sicotte.

La province de Québec, par l'hon. C. J. Coursol ; réponses par l'hon. juge Routhier, les honorables MM. Taillon et Mercier.

La France, par M. L. H. Fréchet ; réponses par M. C. O. Perreault.

Les États-Unis, par M. H. Beaupré ; réponse par M. le consul général Stearns.

Les Canadiens des États-Unis et les Acadiens, par M. J. Tassé, M. P. ; réponses par l'hon. P. A. Landry et M. Ferdinand Gagnon.

Les sociétés-sœurs par M. C. T. Casgrain ; réponses par les présidents des diverses sociétés.

La presse, par M. Amyot ; réponses par M. Tarte et Provancher.

Les dames, par M. H. G. Bergeron, M. P. ; réponse par M. A. Christin.

Plusieurs autres personnes ont été invitées à porter la parole en cette occasion mais n'ont pas encore accepté.

Réception à Chiniquy.

Le fameux et triste Chiniquy a dû faire un triste retour sur lui-même, hier soir, dit le *Courrier du Canada* après la réception qui lui a été faite à Québec.

Une grande foule, que la curiosité rassemblait, s'était portée vers la petite église française protestante, sur la rue St-Jean, pour au moins voir la figure autrefois si populaire et si vénérée de l'abbé Chiniquy, l'apôtre, aujourd'hui déchu, de l'œuvre de la tempérance.

L'apostat s'est demandé, paraît-il, ce qu'il fallait pour être sauvé. C'est facile suivant lui : Aimer Dieu et le prochain, voilà tout. Peu importe le reste.

Voilà la religion plus que rudimentaire de l'apostat.

Ça rappelle le "Pecca fortiter sed crede fortius" de Luther.

Ce n'est pas tout.

Chiniquy a su dire qu'il se consolait bien d'avoir été accusé d'être possédé du diable, puisqu'on avait aussi porté la même accusation contre Jésus-Christ.

A ce moment, une grêle de pierres fait voler en morceaux les vitres colorées de l'église presbytérienne.

La police est impuissante à contenir la foule exaspérée qui se rapproche et se serre peu à peu.

Quand Chiniquy apparaît, on entend un sordid grondement d'abord, puis ce sont des cris et des vociférations.

L'apostat s'élance vers une voi-

ture qui l'attend à quelques distances de là.

Il est suivi de la foule, toujours de plus en plus menaçante.

Les pierres pleuvent sur la voiture qui l'emporte à demi mort d'effroi, jusqu'à ce qu'on le perde de vue.

Un accident se place ici :

En sortant du temple, Chiniquy était accompagné du ministre protestant français.

La foule s'est précipitée à sa poursuite et à peine était-il monté dans la voiture qu'on a brisé les glaces du carrosse, et le Révérend s'est vu saisi par les jambes, et bel et bien sorti de voiture d'une manière assez peu révérencieuse.

Il a néanmoins pu se remettre debout et rejoindre Chiniquy.

On s'est ainsi rendu à fond de train à la gare.

Chiniquy n'est pas parti par le convoi du chemin de fer du Nord, comme l'annonce le *Canadien*, mais il est remonté à l'hôtel St-Louis où il a passé la nuit.

On craignait de le laisser partir par le convoi.

On nous assure que si la police ne l'avait pas protégée, la foule, exaspérée, lui aurait rendu le voyage à la gare peu agréable.

Une pensée vient naturellement à l'esprit.

Quels effets terribles a eus sur cette vie l'abandon de la foi.

C'était une puissance que l'abbé Chiniquy, autrefois. Orateur distingué il a, avec M. Mailloux et M. Quertier, fondé l'œuvre de la croix de tempérance qui a produit de si merveilleux effets dans notre Province.

Alors on le vénérat, on le recherchait. Notre ville même l'a acclamé.

Aujourd'hui qu'arrive-t-il ?

On excède moins un assassin, un voleur, un condamné à mort.

Le dégoût et la haine le poursuivent partout où il porte ses pas.

Voilà où l'a réduit son apostasie. La punition est méritée.

Le Journal du Dimanche, journal Officiel de la St. Jean-Baptiste.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner une courte description des magnifiques gravures du numéro de la St. Jean-Baptiste du dimanche.

Quelques choses de très gentil, c'est un poème illustré de notre poète lauréat, M. Fréchette. La page consacrée au petit St. Jean-Baptiste est aussi tout à fait délicieuse.

Nous devons ajouter à la louange de leur auteur que ses tableaux ont été faits par M. H. Julien et révèlent un véritable génie artistique. Ils font honneur à la maison Burland où ils sont sortis. C'est la même maison qui a exécuté le numéro du carnaval du *Star*.

Tous les connaisseurs s'accordent à dire que ce journal illustré est un chef-d'œuvre qui surpasse tout ce qui s'est fait jusqu'ici au Canada et aux États-Unis. C'est une œuvre d'art d'un grand mérite qui fait honneur au *Journal du Dimanche*.

Le prix n'est que de 25 c. on peut se le procurer chez tous les marchands de journaux, ou au bureau du journal à Montréal.

FEU M. R. A. R. HUBERT

La mort a frappé de la manière la plus subite, mardi dernier, René Auguste Richard Hubert, Ecuyer, protonotaire de la Cour Supérieure, pour le district de Montréal.

La veille encore, M. Hubert était, comme à l'ordinaire, tout occupé aux affaires de son bureau ; il paraissait tout à fait bien.

Le même soir, il a passé la veillee avec sa famille, et il ne se produisit chez lui aucun symptôme de la maladie qui devait le porter quelques heures après.

A minuit, il se retira dans sa chambre à coucher, où il causa quelques instants avec madame Hubert. Il se mit au lit ; cinq secondes après, il se mit tout à coup à râler et expira immédiatement.

M. René Auguste Richard Hubert naquit à St Denis, sur la rivière Richelieu, le 5 juin 1811.

Il fut admis au barreau en 1841 et nommé protonotaire en 1866 et a toujours rempli, depuis, cette position à la plus grande satisfaction de la magistrature, du barreau et du public en général.

Montréal perd dans la personne de M. Hubert, un citoyen honorable, un homme honnête, probe et charitable, et gentilhomme jusque dans ses moindres actes.

Nous offrons à la famille du regretté nos plus sincères condoléances.

Le plus beau choix

de LAMPES et de VERRERIES aux prix du gros chez VALENTINE & FILS, No. 32 Rue des Forges.

ASSO. TMENT varié de COU. TELLERIE

table aux prix du gros chez VALENTINE & FILS, No. 32 Rue des Forges.

VALENTINE de FAIENCE et de PORCELAINE.

Patrons les plus nouveaux, aux prix du Gros, chez VALENTINE & FILS, No. 32 Rue des Forges.

N. B.—MM. les marchands de la campagne sont priés de remarquer que les soussignés important leurs marchandises directement, peuvent vendre à meilleur marché qu'à Montréal, les dépenses étant moins grandes.

Une visite faite à notre établissement pourra les convaincre de la véracité de notre assertion.

Trois-Rivières, 25 jan. 1884.—la

La cinquième représente une danse du bon vieux temps, le menuet qui est plus gracieux que les danses de nos jours. Cette page contient aussi des vues très-exactes de Québec, Trois-Rivières, Sorel et la rue Notre-Dame, à Montréal, en l'année 1800.

La sixième page est consacrée aux grands tournois, jeux de chevalerie et combats singuliers qui auront lieu sur les terrains de l'exposition.

La page suivante est grave et solennelle. Elle représente l'apothéose de St. Louis par le couronnement du roi de la cavalcade, sur le terrain de l'exposition. Deux femmes qui représentent, l'une la justice et l'autre la foi, viennent déposer la couronne de la France sur la tête royale.

Il y a maintenant une autre page double du journal retraçant avec beaucoup de naturel le passage de la cavalcade sur la rue Notre-Dame avec le roi, accompagné des princes du sang et des pages et suivi par au-delà de cent cavaliers. C'est un tableau des plus importants qui dénote un talent artistique vraiment remarquable.

Quelques choses de très gentil, c'est un poème illustré de notre poète lauréat, M. Fréchette. La page consacrée au petit St. Jean-Baptiste est aussi tout à fait délicieuse.

Nous devons ajouter à la louange de leur auteur que ses tableaux ont été faits par M. H. Julien et révèlent un véritable génie artistique. Ils font honneur à la maison Burland où ils sont sortis. C'est la même maison qui a exécuté le numéro du carnaval du *Star*.

Tous les connaisseurs s'accordent à dire que ce journal illustré est un chef-d'œuvre qui surpasse tout ce qui s'est fait jusqu'ici au Canada et aux États-Unis. C'est une œuvre d'art d'un grand mérite qui fait honneur au *Journal du Dimanche*.

Le prix n'est que de 25 c. on peut se le procurer chez tous les marchands de journaux, ou au bureau du journal à Montréal.

W. C. PENTLAND

AGENT-GENERAL

d'Assurance contre le Feu

No. 14 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

QUEEN'S INS. CO. Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000)
 ROYAL OF ENGLAND. Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000)
 BRITISH AMERICA ASS. CO. (Incorporée en 1833) Capital deux millions de Dollars (\$2,000,000).

Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maisons et dépendances des cultivateurs, à un prix très modéré.
 Trois-Rivières, 27 Juin 1882.

AVIS IMPORTANT.

Spécialement aux forgerons,

Le soussigné vient de recevoir une consignment considérable de

Fer en barres et de charbon de forge

qu'il vendra aux conditions les plus libérales.

Il profite de l'occasion pour annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général, qu'outre les importations mentionnées plus haut, il a augmenté son stock, de manière à remplir les ordres, dans son genre de commerce, quels qu'ils soient, qu'il en ont présentés.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. A. GOUIN,

Marchand-Quincailler

No. 39, coin des rues DU PLATON & CRAIG
 Trois-Rivières, 15 août 1883.—1m.

MORSES ET NOURRICES

Lisez avec soin les avantages que le Sirop de Coderre a sur tout autre sirop calmant ou cordial offert pour les maladies des enfants.

LE SIROP DES ENFANTS DU Dr. CODERRE est préparé avec soin, suivant la formule du Dr. Coderre, et a été employé par lui dans sa pratique privée pendant des années, ayant au-delà de quarante ans d'expérience comme médecin.

LE SIROP DE CODERRE est hautement recommandé par les Professeurs de la Faculté de Médecine du Collège Victoria Montréal.

LE SIROP DE CODERRE est parfaitement sûr et peut être administré sans aucun danger contre les maladies pour lesquelles il est recommandé.

LE SIROP DE CODERRE est exempt de tout repos ou de substances désagréables.

LE SIROP DE CODERRE guérit les Coliques et les douleurs de la dentition.

LE SIROP DE CODERRE guérit la diarrhée des enfants et les irrégularités des intestins causées par la dentition.—A vendre partout à 25 cts.



L'AMI DES PAUVRES.

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

GUÉRIT L'INTERIEUREMENT, il guérit la Dysenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engorgements, les Entorses, les Ulcères, les Bûlures, la Rhumatisme, le Neuralgisme, les Douleurs dans les Membres et les Joints, etc., etc.

Le vend chez tous les Pharmaciens, 25c. et 50c. la Bouteille.
 Prenez Garde aux Imitations.

MARTEL & METHOT
 AVOCATS

BUREAU NO. 22 RUE BONAVENTURE

TROIS-RIVIERES

P. N. MARTEL, J. F. METHOT

EPICERIES

Au splendide Magasin de

THOS. BOURNIVAL

Marchand de Gros et de Détail.

RUE DES FORGES NO. 46

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épicerie.

VINS, LIQUEURS,

le premier choix, à des prix qui défient toute compétition.

Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, le soussigné sollicite de nouveau son patronage

THOS. BOURNIVAL,

Marchand-Epici

Trois-Rivières, janvier, 1882.

NOUVEAU RESTAURANT

Mr. C. A. LABAIRE, avantageusement connu du public tri-rivierois, prend occasion pour l'informer, qu'il tient maintenant au No.

17 RUE du PLATON

un restaurant de première classe, qu'il pourra donner complète satisfaction à la pratique. Il tient de plus un magnifique

PIGEON HOLE

où chacun pourra s'y amuser de la meilleure façon.

Il a aussi constamment en mains des Huîtres fraîches, Homards et

Cigares de toutes qualités.

Veillez faire une visite à son établissement et vous trouverez satisfaction.

Trois-Rivières, 1er juillet 1883.—3m.

Les Pilules

DE

NOIX LONGUES

COMPOSEES, DE McGALE
 Sont les seules et les plus efficaces à l'usage des familles. Elles guérissent

MAL DE TÊTE,

ETOURDISSEMENTS,

MALADIES DU FOIE,

AFFECTIONS BILIEUSES

et toutes les maladies que peut produire le mauvais fonctionnement de l'estomac.

PRIX: 25 cents la boîte; 5 boîtes pour \$1. Expédiées franc de port à toute adresse sur réception du prix.

ON A BESOIN D'AGENTS dans toutes les villes et villages de la Puissance.

B. E. McGALE, Seul propriétaire,

301 Rue St Joseph, Montréal.

P.S. Demandez les Pilules de McGALE

DENTISTE

Le Dr LABONTÉ, dentiste, ayant été absent quelque temps des Trois-Rivières, pour cause de santé, informe respectueusement ses anciens clients et ses nombreux amis qu'il vient de nouveau se fixer au milieu d'eux. Sur la sollicitation de beaucoup de citoyens de la ville, il ouvrira un bureau à son ancienne place, No 175, rue Notre-Dame, ancien local du Dr Loat. Comme par le passé, M. Labonté fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction à ses patients.

Il fera des dentiers sous le plus court délai et à des conditions assez favorables. Extraction des dents et guéries avec le plus grand soin. Il aura aussi continuellement chez lui une

NOUVELLE Poudre à DENT

pour la conservation des dents et des gencives. Venez le voir sans vous rendre à Montréal ou à Québec.

Trois-Rivières, 21 sept. 1883.—(2 m.)

AVIS AUX MARINS.

LES examinateurs tiendront des séances à Trois-Rivières, à commencer du 1er mai prochain, dans le but d'examiner les aspirants aux grades de capitaines et seconds de navires cabotiers et de l'intérieur.

Wm SMITH,
 Sous-ministre de la marine
 et des pêcheries
 rtement de la marine et des pêcheries.
 Ottawa, 28 mars 1884.

BONNE NOUVELLE

— POUR LES —

Personnes débiles et nerveuses

Le Remède infailible du

DR. LOWRY

Pour les maladies suivantes :
 Impuissance, Débilité nerveuse, Faiblesse éminale et Épuisement nerveux, produit par n'importe quelle cause.

remède certain et purement végétal.

PLUS PRÉCIEUX QUE L'OR

PRIX..... Une piastre

TROIS Paquets, deux piastres.

Suffisant pour guérir.

Adressez:

DR. LOWRY'S REMEDY,

No. 136, Lexington Avenue,

NEW-YORK

25 janv 1884.—1 an.

G. I. BARTHE

AVOCAT C. R

CI-DEVANT M. P. POUR RICHELIEU

BUREAU. RUE ST. PIERRE NO. 38

Porte voisine du Journal des Trois-Rivières

M. Barthe ayant fixé sa résidence à Trois-Rivières, suivra régulièrement les termes de Cour de ce district et les Cours de Révision et d'Appel à Québec.

M. Barthe ayant fait des arrangements pour continuer son bureau à Sorel suivra régulièrement les termes du District de Richelieu. Les gens du District de Trois-Rivières qui auront des affaires à Richelieu, pourront les lui confier.

M. Barthe sera à son bureau de 9 h. a.m. à midi et de 2 p.m. à 4 h.

A part cela l'on pourra le rencontrer à l'Hôtel St. James.

Trois-Rivières, 19 Novembre 1883.



Bureau de Poste

DE

TROIS-RIVIERES

1er Janvier 1883.

MALLES	ARRIVÉE	CULTURE
PAR CHEMIN DU NORD. Section Ouest.		
Montréal et Ouest Yamachiche	6 30 P.M.	11,20 A
Rivière-du-Loup .. Maskinongé, Berthier et Sorel		
PAR GRAND-TRONC		
Etats-Unis	9 00 A.M.	11,15 A
St. Grégoire		
Nicet		
La Baie		
Artibaska		
Les Cantons de l'Est		
PAR CHEMIN DU NORD Section Est		
Québec et Est	11 20 P.M.	5 30 P.M
Bathurst		
Champlain		
St. Anne de la Pé- rade etc. etc.		
PAR TERRE		
Bécancourt	9 30 A.M.	11,00 A
Gentilly		
St. Pierre les Bec- quets		
St. Jean D.C. et la Sivaud		
St. Maurice	12 Midi	1,00 P.M
St. Geneviève St. Narcisse		
St. Etienne	10,00 A.M.	12 00 A,
Shawenegan		
Valmont		
Les malles pour l'Europe ferment le vendredi 5.30 P.M. et par les bateaux à aper		7.30 P.
Les lettres enregistrées doivent remises minutes avant le départ chaque m C. K. OGDEN, Maître de Poste Trois-Rivières, 1er Janvier 1883		

—LE—

CONSTITUTIONNEL

Publié à Trois-Rivières

Nos. 6 & 8, RUE CRAIG

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de villes en différentes couleurs et dans le style le plus élégant, tels que :

ENTÊTES DE COMPTES,
 MEMORANDUMS,
 CARTES D'AFFAIRES
 ET DE VISITES,
 BILLETS PROMISSEURS,
 ENVELOPPES,
 CATALOGUES,
 LISTE DE PRIX,
 PROGRAMMES,
 CIRCULAIRES,
 AFFICHES,
 PLACARDS,
 LETTRES FUNÉRAIRES, Etc., Etc.

POUR AVOCATS :

BLANCS DE SOMMATION,
 DEMANDES DE PLAIDOYERS,
 FIATS,
 COMPARUTIONS,
 DECLARATIONS SUR BILLETS,
 DECLARATIONS SUR COMPTES,
 DECLARATIONS ACTE HYPOTHEQUE
 SUBPOENAS,
 AFFIDAVITS,
 INSCRIPTIONS
 NV AIRES ET PRODUCTIONS

POUR NOTAIRES :

BLANCS DE BILLETS,
 QUITTANCES,
 PROCURATIONS,
 TRANSPORTS,
 CONTRATS DE VENTE,
 CONTRATS DE MARIAGE,
 PROTETS,
 D'OBLIGATIONS,
 BAUX A LOYER,
 SAISIE-ARRÊT APRÈS
 JUGEMENT,

BREF DE SAISIE-GAGERIE,
 PROCÈS-VERBAUX DE SAISIE,
 OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES,
 MÉMOIRES DE FRAIS, Etc.

POUR HUISSIERS :

BLANCS DE PROCÈS VERBAUX DE SAISIE,
 BLANCS D'AVIS, Etc., Etc.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.